

DE ROUBAIX-TOURCOING

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TELEPHONE : 672 X (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)



LA JOURNEE

Sans vouloir faire droit à aucune réclamation ni justifiée qu'elle fut, la majorité sectaire du Palais Bourbon a adopté hier, pour être appliquée dès le 1er janvier, la loi qui, sous prétexte d'organiser le monopole municipal des inhumations, dépouille les Fabriques paroissiales.

C'EST SA FAUTE

Une des choses qui inquiètent et irritent le plus la Franc-Maçonnerie, c'est la facilité, ou mieux la spontanéité avec laquelle l'esprit public a accueilli cette idée que la mort de M. Syveton est l'œuvre des sicaires des Loges.

NOUVELLES ROMAINES

La dédicace du curé d'Ess. A l'occasion de la dédicace qui aura lieu le 13 janvier, on célébrera à Saint-Louis des Français, un triduum d'action de grâces, les 12, 13 et 14 janvier.

LES JEUX DE HASARD

« Le hasard n'existe pas. Ce n'est qu'un mot représentant l'insuffisance de l'esprit humain à saisir les relations qui lient les causes à leurs effets ou son ignorance de ces causes elles-mêmes. »

LE MONOPOLE DES INHUMATIONS

« Le plus pressé, a dit le ministre des Finances, c'est de boucler le budget. » C'est pourquoi, la Chambre, après avoir perdu son temps à la vaine discussion de l'impôt sur le revenu, s'est mise d'accord à voter la loi relative au monopole des inhumations : en discussion depuis un quart de siècle, elle a pris subitement un caractère d'urgence telle que la discussion du budget a été interrompue pour lui faire place, que deux séances par jour lui ont été consacrées, et qu'enfin deux de ses articles étant en forme de contradiction, on a mieux aimé les laisserse contredire que les mettre d'accord.

Gazette

M. Henry Maret constate qu'il sera impossible à la Chambre de faire la moindre réforme utile avant les élections de 1906, et que les Français peuvent danser devant le buffet.

EN UNE SEULE SEANCE

Vous le voyez avoir une idée des diverses et multiples questions qu'un Conseil municipal socialiste peut solutionner en une seule séance.

Les dignitaires de la Légion d'honneur ET LA DELATION

Le général Février, ex-grand chancelier de la Légion d'honneur, vient d'inviter les généraux grands-croix et grands-officiers de la Légion d'honneur à signer avec lui une pétition au général Florentin par laquelle il demande que les officiers délégués soient rayés des contrôles de la Légion d'honneur.



Le général FÉVRIER

Nous croyons savoir que pas un des généraux auxquels s'est adressé le général Février n'a hésité à contresigner la pétition.

LE BUREAU FEDERAL (Suisse)

Le bureau fédéral (Suisse) de statistique avait dressé la liste des citoyens ou citoyennes suisses qui, le 1er décembre 1900, avaient plus de 90 ans. Il vient de rectifier cette statistique en faisant de ce tableau les personnes décédées jusqu'à fin novembre dernier.

LA GUERRE

Dans son télégramme quotidien, le général Kuroki n'avait signalé qu'un combat d'arrière-postes près de Lin-Chin-Pon. Une lettre du correspondant du Times à Tokio donne des détails intéressants sur le siège de Port-Arthur fait couvrir par les grosses pertes et ont subies les Japonais.

ETRANGER

Tous les grands journaux de Russie ont accueilli chaleureusement le Rescrit de l'empereur. Plusieurs d'entre eux estiment que cet acte équivaut à un second affranchissement des classes rurales. C'est le complément de celui qui valut instamment à Alexandre II son surnom de libérateur.

LE PAIN DE CHEZ NOUS

D'un mouvement presque machinal, Jean-Marie poussa la grille qui fermait l'enclos et, tremblant, alla s'agenouiller sur l'une des tombes le plus fraîchement remuées, là-bas, près du mur tout couvert de mousse.

ANNETTE EST VIEILLE ET BIEN FATIGUÉE

« Annette est vieille et bien fatiguée ; elle peut en mourir ! » Rien encore. Dans la mousse du mur une luciole brillait. Mariette la vit et se mit à la considérer, les yeux fixés, attendant pour tenter son dernier effort, pauvre fille, que les battements de son cœur ne l'ébranlassent plus.

LE DEPART DES CAISSIERS

Le carrouel qui fait le couloir de 6 heures du matin au village stationna vers le milieu de la place et, tout près, se détacha le groupe des portants. Et foule, on était descendu des bameux pour les accompagner.

MARIETTE

Mariette, elle se mit à pleurer, et, dans ses yeux, elle vit un rayon de lumière. Elle se releva, et dit à son père, qui se pencha vers elle :

LA VIEILLE

« Ça va, ça va, » dit-elle, et elle se pencha vers elle, et elle dit :

LE BUREAU FEDERAL (Suisse)

Le bureau fédéral (Suisse) de statistique avait dressé la liste des citoyens ou citoyennes suisses qui, le 1er décembre 1900, avaient plus de 90 ans. Il vient de rectifier cette statistique en faisant de ce tableau les personnes décédées jusqu'à fin novembre dernier.

LE BUREAU FEDERAL (Suisse)

Le bureau fédéral (Suisse) de statistique avait dressé la liste des citoyens ou citoyennes suisses qui, le 1er décembre 1900, avaient plus de 90 ans. Il vient de rectifier cette statistique en faisant de ce tableau les personnes décédées jusqu'à fin novembre dernier.

LE BUREAU FEDERAL (Suisse)

Le bureau fédéral (Suisse) de statistique avait dressé la liste des citoyens ou citoyennes suisses qui, le 1er décembre 1900, avaient plus de 90 ans. Il vient de rectifier cette statistique en faisant de ce tableau les personnes décédées jusqu'à fin novembre dernier.

LE BUREAU FEDERAL (Suisse)

Le bureau fédéral (Suisse) de statistique avait dressé la liste des citoyens ou citoyennes suisses qui, le 1er décembre 1900, avaient plus de 90 ans. Il vient de rectifier cette statistique en faisant de ce tableau les personnes décédées jusqu'à fin novembre dernier.